

COMMUNIQUÉ N° 1 - LÉGISLATURE 2026-2031

1 JOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE 2026

Le mardi 15 septembre de 17h à 19h, une rencontre à la Place du marché avec la Municipalité permettra à la population de faire connaissance avec la nouvelle équipe de manière conviviale et informelle autour d'un apéritif. Ce moment sera aussi l'occasion de présenter les commissions municipales pour lesquelles des forces vives sont recherchées :

- **COCISE** : la Commission Consultative d'Intégration Suisses-Étrangers a comme objectif de favoriser la création et le développement des actions et des activités d'intégration dans tous les domaines. Les divers projets sont tous orientés vers une autonomisation citoyenne des habitants étrangers.
- **CODEV** : la Commission du Développement économique de la commune de Rolle entend soutenir l'économie locale, les commerçants rollois et l'attractivité de la Perle du Léman.



Des conseillers et conseillères de chaque groupe politique sont chaleureusement invités à rejoindre ces groupes de travail.

2 SERVICES TECHNIQUES

2.1 CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD) : STATION DE POMPAGE – CHANTIER ENEROLLE – ECV

Le vendredi 3 juillet au matin, lors de la mise en service de l'autogrupe permettant le montage de la grue de chantier, un pied d'appui s'est enfoncé dans le sol. De ce fait, l'engin a été déséquilibré et s'est couché en bordure de fouille. Aucun blessé n'est à déplorer. Immédiatement, les mesures ont été prises et l'autogrupe a pu être évacuée le samedi matin.

Une analyse du sol a été entreprise pour s'assurer de sa bonne qualité. Ainsi, les opérations de montage de la grue ont pu être entreprises, sans préteriter le planning.

Fin juillet, la totalité du terrassement, ainsi que le bétonnage des fondations et du radier, sont terminés. Cette étape a permis de procéder à la suppression des buttons (tubes blancs) présents sur la partie inférieure du terrassement.

Dès la reprise estivale (17 août), l'entreprise procède aux travaux permettant la création des murs de la future station de pompage.



2.2 CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD) : DORSALE NORD (CH. DE JOLIMONT) – CHANTIER ECV

Les travaux sont terminés.

2.3 CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD) : DORSALE NORD (CH. DE JOLIMONT, PARTIE BASSE) – CHANTIER ECV ET COMMUNE DE ROLLE

Les travaux sont en cours et avancent selon le planning projeté.

2.4 CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD) : DORSALE OUEST (COLLÈGE DES BUTTES) – CHANTIER ENEROLLE

La remise en état du pourtour de la salle de gymnastique a été entreprise à la mi-juillet.

La Municipalité et EneRolle SA remercient les collaborateurs communaux, enseignants, élèves et parents d'élèves, ainsi que le personnel de la crèche, pour leur patience.

Les fissures de la salle de gymnastique seront traitées durant les vacances scolaires d'automne.

2.5 BULLETIN BIODIVERSITÉ

Ce Bulletin, élaboré par la Commune, a été diffusé mi-août en tout-ménages, dans le but de donner aux Rolloises et Rollois des pistes d'actions pratiques pour favoriser un environnement propice au développement de la biodiversité dans les espaces extérieurs, présenter les actions récentes entreprises par la Commune, informer sur les espèces exotiques envahissantes et rappeler les subventions communales dans ce domaine. Cette diffusion s'inscrit dans le

cadre de la campagne cantonale Biodiversité, en faveur de la nature dans les zones bâties, menée en partenariat avec les communes de Bex, Founex, Lutry, Morges, Orbe et Renens.

2.6 ARBORISATION

Dans le cadre de la gestion du patrimoine arboré communal, une analyse de l'état sanitaire des arbres conduits en « tête de chat » a été réalisée afin d'évaluer la possibilité de mettre fin à leur taille annuelle et de les laisser reprendre un développement naturel. Cette étude a démontré que seule une faible proportion des arbres disposait de la résistance mécanique suffisante pour supporter l'augmentation de charge liée au développement des branches et du feuillage.

Par ailleurs, les inspections ont révélé que plusieurs sujets étaient atteints par le champignon lignivore *Fomitiporia punctata*, responsable d'une dégradation progressive du bois compromettant la stabilité des arbres. Compte tenu des risques pour la sécurité de la population, l'abattage de ces arbres ainsi que leur remplacement ont été soumis à l'enquête publique. Aucune opposition n'a été déposée à l'encontre de ces travaux jugés nécessaires.

Soucieuse de préserver un patrimoine arboré de qualité, la Commune procédera au remplacement de l'ensemble des arbres concernés. Les nouvelles plantations seront de la même essence et réalisées avec des sujets de la plus grande taille compatible avec les conditions de plantation. Les interventions seront réalisées durant la période automnale et hivernale 2026-2027, soit durant la phase de repos végétatif des arbres, afin de limiter les impacts sur le patrimoine naturel et d'assurer les meilleures conditions de plantation.

La conduite en « tête de chat » ne sera plus appliquée à ces arbres afin de favoriser leur développement naturel. Cette approche permettra non seulement d'améliorer leur pérennité, mais également d'accroître l'ombrage offert à la population et de contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans les espaces publics.

2.7 TRAVAUX RC1 - ROUTE DE LAUSANNE

Le solde des travaux de requalification de la route de Lausanne se déroulera jusqu'à la fin septembre.

Il s'agit principalement de finaliser l'aménagement du trottoir « côté Jura » situé entre la route de l'Hôpital et l'avenue Châtelain, de poser la sous couche de roulement sur la chaussée sur ce même secteur et de réaliser les travaux supplémentaires commandés par les tiers. Ces derniers consistent à réaliser 2 nouvelles conduites CAD pour raccorder la parcelle n°175 (en plus de celles déjà réalisées vers le chemin de Plein-Air) et de poser une nouvelle batterie électrique le long de la route de l'Hôpital.

A l'issue de ces différents travaux, il sera également procédé à la pose des revêtements définitif sur les trottoirs « côtés Lac et Jura ». La pose de la couche définitive sur le solde de la chaussée se déroulera pendant la période estivale 2027. Le calendrier demeure toutefois dépendant des conditions météorologiques et de l'avancement du chantier.

Quelques interventions de minime importance resteront encore à effectuer. Par conséquent, la fin effective des travaux pourrait vraisemblablement être décalée de quelques semaines. Toutefois, la route de Lausanne ne présentera plus de restrictions.

2.8 ENQUÊTES PUBLIQUES

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 3 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.



3 SERVICE À LA POPULATION

3.1 BUREAU CULTURE, SPORT ET MANIFESTATIONS

Le programme des manifestations à venir est en annexe du présent communiqué.

3.2 SÉANCE DE PRÉVENTION ARNAQUE À L'ATTENTION DES SENIORS

Le mardi 30 juin 2026, 159 personnes ont participé à la séance de prévention contre les arnaques organisée par la Municipalité et le Service à la population. A cette occasion, le chargé de prévention de la Police cantonale, Monsieur François Nanchen, alias E-Cop, a présenté aux participants les risques et les bonnes pratiques afin d'éviter au mieux les arnaques actuelles.

3.3 CONTRÔLE DES HABITANTS – NATURALISATIONS

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 3 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.

4 SERVICE DES FINANCES

4.1 TAXES DÉCHETS

La Municipalité a décidé d'adapter les montants de la taxe sur les déchets à compter du 1er janvier 2026.

Les nouveaux tarifs, hors TVA, sont les suivants :

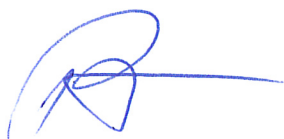
- Ménage individuel : CHF 100.– (hors TVA)
- Micro-entreprise : CHF 140.– (hors TVA)
- Entreprise : CHF 280.– (hors TVA)

Cette adaptation vise à permettre le financement des coûts liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets, conformément aux règles de financement des déchets.

Rolle, le 24 août 2026

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Pascale Vollenweider



La Secrétaire



Tu Wüst

Annexe : agenda des manifestations pour les mois d'août à octobre 2026

